

# MAIRIE DE HARDINVEST

1 bis rue de la Mairie  
50690 HARDINVEST

Téléphone 02.33.52.02.16

## REUNION DU 12 FEVRIER 2015

Le douze février deux mille quinze à dix huit heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué au lieu habituel de ses séances s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy AMIOT.

Étaient Présents : M. Guy AMIOT, Mme Arlette VIDEGRAIN, M. Christian EUGENIE, Mme Chantal HUBERT, M. Anthony DAVOURIE, Mme Isabelle GAMACHE, M. Christophe POLIDOR, M. Benoit MARTYN, Mme Virginie LE POITTEVIN, M. Grégory NEEL, Mme Marie-Hélène LANGLET, M. Yann LANCELOT.

Etaient absents excusés : M. Laurent LE MARQUIS, M. Jean-Yves LAURENT, M. Eric RULIER.

Secrétaire de séance : M. Anthony DAVOURIE

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Prise en charge des frais de repas et de déplacement lors d'une formation des bénévoles de la bibliothèque
- Autorisation de demande de subvention pour les travaux de rénovation de l'Eglise

Accord unanime de l'assemblée

Le compte-rendu de la séance du 15 janvier 2015 est approuvé à l'unanimité.

Début de la séance : 18h40

\*\*\*\*\*

### PERSONNEL

Des renseignements sont pris pour faire évoluer un agent technique du grade d'adjoint technique principal au grade d'agent de maîtrise afin de faire reconnaître ses compétences tant techniques que d'encadrement.

**18H47 entrée en salle de Madame GAMACHE**

### ECOLE

L'estimation des effectifs à la rentrée 2015/2016 est de 115 à 120 enfants.

120215-11

Demande de subvention

Afin de financer un projet de voyage pédagogique d'une journée à Guernesey en fin d'année scolaire pour les 31 élèves de la classe de CM1/CM2, une demande de subvention a été déposée par Madame la directrice des écoles d'Hardinvast.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le descriptif de ce voyage d'un montant total de 1 540,00 €.

Sachant que des ventes de calendriers, de gâteaux, de bonbons, ... sont organisées en parallèle par les enfants et les parents d'élèves volontaires, le Conseil Municipal, après délibération, décide de participer à ce projet et attribue la somme de 200 €.

Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 65737 du BP 2015.

Voix pour : 12

Voix contre : 0

Absentions : 0

TAP

Monsieur EUGENIE présente au Conseil Municipal les différentes activités proposées depuis le début de l'année scolaire aux enfants des écoles dans le cadre des TAP : éveil musical, création de nichoirs, conteur et ventriloque , découverte et initiation à la langue des signes, découverte de la couture, initiation au hockey, aux sports de raquettes, au flag ball, au modelage, à la comedia Del Arte, .....

Ces animations sont dispensées pour certaines par les animateurs des Francas, de l'école et pour d'autres par des intervenants extérieurs (Association à Fleurs de Mots, Association des sourds de Cherbourg-Octeville et de la Manche, l'ASAM section Football Américain,...).

Des paniers de basket seront installés dans la cour des écoles.

**CANTINE/GARDERIE**

La Tournée de Karine cesse son activité. Le Conseil Municipal regrette la disparition de ce service à la population.

**MAIRIE**

120215-12

Achat d'un défibrillateur

Monsieur le Maire expose que les différentes communes du secteur de Douve et Divette ont souhaité installer un défibrillateur sur leur territoire et cela représente l'achat de 10 appareils.

Une consultation a été faite près de différents fournisseurs. Après étude des dossiers, le devis de « La centrale Médicale » a été retenu pour un montant total de 13 463.33 € H.T. soit 16 156 € T.T.C. ce qui représente 1 346.34 € H.T. soit 1 615.60 € T.T.C. par appareil.

Le Conseil Municipal,

VU la consultation effectuée par la commune de Martinvast pour la fourniture de 10 défibrillateurs sur le secteur de Douve et Divette,

Considérant qu'il est nécessaire d'installer ces appareils pour assurer la sécurité des habitants :

DECIDE, après délibération :

- D'accepter le devis de la Centrale Médicale pour un montant HT de 1 346.34 € HT (soit 1 615.60 € T.T.C.) par appareil, (Il est précisé que cet achat sera financé par l'autofinancement de la commune)
- D'autoriser la demande de subvention au titre de la réserve parlementaire,
- D'accepter le contrat de maintenance et d'entretien annuel proposé par la Société D-Fibrillateur pour un montant de 132 € H.T. (soit 158.40 € TTC) par an.

Ces dépenses seront imputées comme suit :

- Le défibrillateur en section d'investissement à l'article 2188 du BP 2015
- La maintenance en section de fonctionnement à l'article 6156 du BP 2015

Cet appareil sera installé à la salle polyvalente.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

Un devis sera demandé à la société D-Fibrillateur afin qu'elle assure également la maintenance du défibrillateur installé au stade.

#### 120215-13

##### Devis éclairage de Noël

Afin d'adapter en matériel basse consommation, deux structures données par Saint Martin le Gréard, l'achat de cordon et d'ampoules à led est envisagé ainsi que des décorations supplémentaires.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise la commission fleurissement à passer commande de matériel d'éclairage de Noël pour un montant maximum TTC de 1500 €.

La facture sera validée lors d'un prochain Conseil Municipal.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

La commission fleurissement se réunira le lundi 16 février afin d'étudier le matériel à commander.

## **BUDGETS**

### Analyse des finances

Un point sur les finances est présenté par Madame VIDEGRAIN.

Un solde excédentaire de 120 000€ se dégage.

Les dépenses de fonctionnement et d'investissement envisagées en 2015 sont les suivantes :

- Installation de ouate dans la salle des fêtes (travaux d'isolation)
- Installation de l'aire de jeux des enfants

- Participation au Tour le Normandie Cycliste
- Participation au service des autorisations du droit du sol repris par la CCDD
- Actes notariés et bornage pour la reprise du chemin d'Isigny
- Achat d'une fourche de tracteur Mailleux
- Réfection de la toiture de l'école
- .....

## **LOTISSEMENT**

**120215-14**

### **Devis Auto Bilan Réseaux**

Afin de reprendre la voirie (du domaine privé de la commune pour la passer dans le domaine public de la commune) et de donner les réseaux :

- Alimentation en eau potable
- Réseau d'eaux usées

à la CCDD, un bilan de ces réseaux doit être réalisé dans le lotissement le Clos de l'Eglise.

Une consultation a été lancée.

Un devis de l'entreprise Auto Bilan Réseaux a été réceptionné pour un montant de 1 681,00 € HT soit 2 017,20 TTC.

Après délibération, le Conseil Municipal retient cette proposition.

Cette somme sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 605 du Budget annexe 2015 du « lotissement Le Clos de l'Eglise ».

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

## **T3/T2**

Le permis de construire des 5 logements locatifs a été déposé le 5 février 2015.

Des consultations ont été lancées pour :

- le coordinateur SPS du chantier
- la réalisation de l'étude des sols

**120215-15**

### **Autorisation du lancement de la tranche conditionnelle : Maîtrise d'œuvre des 5 logements**

Après délibération, le Conseil Municipal autorise :

- Monsieur Jack de la Llave, maître d'œuvre pour la construction des 5 logements (4T3 et 1T2) sur le lot 8 du lotissement Le Clos de l'Eglise, à poursuivre sa mission par la tranche conditionnelle :

- ACT : assistance au maître de l'ouvrage pour la passation des contrats de travaux
  - VISA
  - DET : direction de l'exécution des contrats de travaux
  - AOR : assistance au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement.
- Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la poursuite de ce projet.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

Le souhait d'ajouter une kitchenette dans les logements est formulé par le conseil Municipal.

## **VOIRIE**

### Rapport circulation R122 La Longue Chasse

L'Agence Technique Départementale du Cotentin, service du Conseil Général de la Manche, présente le rapport des analyses de trafic et vitesse effectuées en décembre 2014 et janvier 2015, sur 3 périodes. Il en ressort un trafic moyen de 6000 véhicules et 170 poids lourds par jour, les deux sens de circulation confondus et une vitesse moyenne variant de 69 à 75 km.

### Divers

- La commission voirie se réunira prochainement afin de faire un point sur les travaux à effectuer dans la commune et de définir s'ils doivent être réalisés en régie ou confiés à des entreprises. La réfection du chemin du Moulin à vent sera prioritaire.
- Les adjoints techniques ont terminé l'encaissement du chemin de la Haute Cosnière en direction de l'Orangerie.
- Route de Bricquebec, en venant de Martinvast, pour tourner vers les Rosées une voie de dégagement sur la droite devrait être créée par le département.

## **ATELIER MUNICIPAL**

Les travaux d'extension de l'atelier du mont devront être réalisés, la première tranche de la subvention DETR ayant été perçue.

## **EGLISE/CIMETIERE**

Une consultation a été lancée pour le coordinateur SPS concernant les travaux de l'église.

120215-16

Lancement de la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine

Afin de financer les travaux de l'église et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- accepte la faisabilité et le coût des travaux,
- approuve le plan de financement,
- autorise le Maire à lancer la souscription auprès de la Fondation du Patrimoine
- inscrit les crédits suffisants au budget communal.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

120215-17

Demande d'aide auprès de l'association « Sauvegarde de l'Art Français »

Afin de financer les travaux de l'église et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- accepte la faisabilité et le coût des travaux,
- approuve le plan de financement,
- autorise le Maire à déposer une demande d'aide auprès de l'association Sauvegarde de l'Art Français,
- inscrit les crédits suffisants au budget communal.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

120215-18

Demande de subvention au Conseil Général

Afin de financer les travaux de l'église et après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- accepte la faisabilité et le coût des travaux,
- approuve le plan de financement,
- autorise le Maire à déposer une demande de subvention au Conseil Général de la Manche
- inscrit les crédits suffisants au budget communal.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

Afin d'obtenir une subvention du Conseil Général et une participation de la Fondation du Patrimoine, une dynamique autour des travaux de l'Eglise sera portée par l'association AJLF, sous la forme d'une souscription.

**BIBLIOTHEQUE**

120215-19

Prise en charge des frais de repas et de déplacement des bénévoles

Deux bénévoles de la bibliothèque municipale ont participé à une formation « statistiques en ligne : comment faire ? » dans les locaux de la Bibliothèque Départementale de Prêt à Saint-Lô. Afin de prendre en charge leurs frais de repas et les indemnités kilométriques Hardinvast/Saint-

Lô, une délibération du Conseil Municipal est nécessaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à payer :

- le repas des bénévoles de la bibliothèque, s'élevant à 28,60 € TTC (soit 26 € HT)
- les frais d'utilisation de leur véhicule personnel pour se rendre à cette formation (0,25 du Km).

Cette dépense sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 6251 du BP 2015.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

### **SALLE POLYVALENTE**

Pour 2015, sont prévus à la salle polyvalente, les travaux d'isolation (installation de la ouate) et l'achat d'un réfrigérateur.

### **STADE**

120215-20

Devis ACTP : entretien du stade de football

Après délibération, le Conseil Municipal retient à l'unanimité le devis de l'entreprise ACTP pour un montant de 2 427,53 € HT soit 2 913,04 € TTC pour la réalisation des travaux d'entretien des espaces verts des terrains de football de la commune pour l'année 2015. La facturation sera trimestrielle.

Cette somme sera imputée en section de fonctionnement, à l'article 61521 du Budget Primitif 2015.

Voix pour : 12  
Voix contre : 0  
Absentions : 0

### **ACCESSIBILITE**

Rapports SOCOTEC

Un nouveau rapport a été réceptionné. Il est prévu que les techniciens de SOCOTEC viennent expliquer les modifications aux membres de la commission accessibilité.

Une subvention de 40 % pour la réalisation des travaux d'accessibilité a été demandée.

### **CCDD**

Conseil Communautaire du 3 février 2015

Monsieur le Maire présente le compte rendu de la réunion du Conseil Communautaire du 3 février 2015 qui porte notamment sur :

- Modification des statuts du Sdeau
- Participation 2015 à la MEF
- Participation des communes au tour de Normandie Cycliste
- Aménagement des locaux administratifs pour les services Autorisations du Droit du Sol
- Convention de financement avec le Sydicat Mixte Manche Numérique pour le déploiement du réseau FTTH (fibre)
- Convention pour l'Interconnexion des réseaux d'eau potable CCDD et CUC
- Convention financière pour le Contrat de territoire 2015(T3 & réfection de la toiture de l'école pour Hardinvast)
- Révision des tarifs de la régie d'eau et d'assainissement
- .....

Ce compte rendu sera transmis par mail aux conseillers municipaux et est consultable en ligne sur le site de la CCDD.

Un débat est lancé sur le devenir des communes et de leurs compétences. Toutes les positions seront analysées.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- **Centres Locaux d'Information et de Coordination**

Le Conseil Général a réduit de moitié la subvention allouée aux CLIC, structures en charge du conseil et de la coordination des actions en faveur des personnes âgées. Une pétition est en ligne.

- **Elections Départementales**

• Il est rappelé que la présence des élus est souhaitée pour la tenue du bureau de vote, les 22 et 29 mars 2015, journées d'élections départementales. A cet effet, un planning a été constitué.

- **Adhésion à l'association Nationale des Croix de Guerre et valeur militaire**

Les statuts de l'association seront étudiés avant de prendre une décision.

- **Journée rencontre des acteurs du fleurissement à Flamanville**

Cette journée est présentée par Monsieur POLIDOR. L'aménagement de l'entrée du bourg y a été étudiée. Une noue serait à mettre en place. L'herbe sur le mur en bas de la route de la Lande devra être taillée.

- **Réunion d'information du parti socialiste**

Dans le cadre des élections départementales, la salle du conseil municipale est mise à disposition des candidats aux élections départementales. Deux réunions d'informations à la population sont d'ores et déjà prévues : les 5 et 9 mars prochain.

- **Prochaine réunion du Conseil Municipal**

Le prochain Conseil Municipal est fixé au 12 mars 2015.

**Séance levée à 21h08**